

**COMPTE-RENDU N° 1 DE LA REUNION DU 14 NOVEMBRE 2016**

Présents : Martine DORIE (Le Château d'Olonne)  
Christian METRIAU (Talmont Saint-Hilaire)  
Christine MOREAU (Sainte-Foy)  
Rozenn RENAUD (Le Château d'Olonne)  
Dominique et Didier TARRAL

Excusés : Marie-Ange et Jean-Michel FOURNIER  
Mathieu OUESTLATI  
Sophia PUTHOIS

**1 – ETHIQUE**

Nous-nous accordons sur l'idée que la question de l'éthique est primordiale pour mener au mieux la création d'une monnaie locale vendéenne. Il conviendrait ainsi de ne pas précipiter le lancement de celle-ci dans le cas de l'apparition d'éventuelles difficultés. L'enjeu réside en effet à ce que le projet soit le plus explicite possible en vue d'y intéresser le spectre le plus large de « citoyens ». De plus, le montage fonctionnel devra privilégier la mobilisation personnelle comme levier de faisabilité plutôt que de faire appel à des solutions institutionnelles en vue d'éviter toute récupération politicienne, tant il convient avant tout de privilégier la mobilisation à partir de solutions émanant de la personne et du local.

Dans ce sens il conviendrait qu'une CHARTE ETHIQUE puisse être élaborée avant la prochaine assemblée générale, pour être validée par celle-ci, afin que la recherche de fournisseurs puisse se faire sans délais et dans les meilleures conditions.

Les principes de celle-ci devront être hiérarchisée selon une progression allant du plus général au plus précis dont les premiers attendus pourraient nécessairement, comme autant de propositions, s'établir comme suit :

- Solidarité
- Ecologie
- Ressources renouvelables
- Economie circulaire
- Relocalisation de l'emploi, artisanat, (gouvernance éventuelle de l'entreprise)
- Artisanat
- Critères d'appréciation, %, spécificité et distance des fournisseurs...

**2 – COMITE DE SECTEUR**

Sans préjuger d'éléments plus complets tenant notamment compte du nombre de membres de celui-ci et dépendant du règlement général de l'Association, il est avancé l'intérêt de coordonner l'activité de celui selon une responsabilité opérée de façon tournante, pour un an et selon un tirage au sort.

**3 – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Deux scénarios sont émis qui pourraient être débattus lors de l'Assemblée générale :

- 2 membres par secteur x 5 secteurs + 3 représentants des fournisseurs ou 5 dans la mesure où il serait retenu une représentation de ces derniers au tiers ou un par secteur
- 1 membre par secteur + 3 représentants des fournisseurs

chaque membre, en cas de besoin, pouvant être remplacé par un membre désigné.

## 4 – FINANCEMENT DU PROJET

Selon l'information qui nous a été donné lors de la dernière réunion à Venansault par NEHRU qui assurerait le financement du lancement du *Vendéo*, nous sommes convenus que celui-ci devrait nécessairement se concevoir, d'une façon ou d'une autre, en termes de préfinancement pour permettre à NEHRU de rentrer dans ses frais et de porter l'expression d'une action collective.

## 5 – VISUEL DES COUPONS

CHRISTIAN nous présente les maquettes qu'il a réalisées pour cette réunion.

Après un large échange, il est respectivement convenu de faire la proposition suivante lors de la réunion prochaine du 28 novembre à Venansault :

- Face recto : identique pour les 5 coupons, comme élément fédérateur sous forme de la carte de la Vendée faisant apparaître les 5 secteurs dans lesquels figurerait un élément significatif de leur patrimoine respectif, dont celui de l'édition concernée des coupons pour chacun des secteurs ressortirait par rapport aux 4 autres.
- Face verso : elle se répartirait en deux zones, soit :
  - . Une bande verticale et blanche située à gauche, portant en partie haute le logo de l'association en transparence.
  - . Une partie droite, bordée en limite du coupon par le filigrane orangée, réservée pour une photo ou un dessin particulier propre à valoriser la production alimentaire locale ou l'activité humaine, soit a priori pour le coupon de 1 Vendéo : des canards, celui de 3 Vendéos : des mogettes, celui de 8,5 Vendéos : un paludier au travail, celui de 10 Vendéos : des huitres, celui de 20 Vendéos : un embarcadère touristique du marais poitevin.
  - . Etant entendu que le montant du coupon figurerait, horizontalement, en partie basse de la partie verticale du coupon situé à gauche suivi dans la partie photo du terme Vendéo(s) selon un graphisme et une police de caractère libre de droit et plutôt traditionnelle pour marquer la dimension sérieuse du projet.

CHRISTIAN, pourrait se charger de l'exécution des coupons en vue d'abaisser les coûts de par ses anciennes activités professionnelles, étant entendu qu'il aura besoin d'environ 1 mois pour ce faire afin de réserver les 3 mois pour leur impression d'ici le mois de mars.

## 6 - DIVERS

Martine nous fera parvenir la liste complémentaire des personnes et de leurs adresses courrielles qu'elle possède pour élargir au plus notre groupe de secteur.

Rappel de **la réunion à Venansault du 28 novembre 2016 à 20 H 00**, s'agissant de décider des visuels des coupons.

Rappel de **l'assemblée générale constitutive à Venansault le 16 janvier à 20 H 00**.

Enfin, il convenu de se revoir **le lundi 5 décembre 2016 à 20 H 30** chez CHRISTINE pour travailler sur l'élaboration d'une proposition de charte éthique.